

L'ajournement

régions seront catastrophiques—ce que le gouvernement envisage de faire pour venir en aide aux régions qui seront touchées. Consultera-t-il le syndicat, consultera-t-il les autorités provinciales et municipales, demandera-t-il conseil aux provinces et aux ministères pour veiller à ce que cette mesure n'ait pas des répercussions dramatiques pour les habitants?

Enfin, quand le gouvernement cessera-t-il de faire des économies de bouts de chandelles dans le domaine militaire et quand augmentera-t-il suffisamment le budget de la défense pour permettre d'éviter les répercussions économiques désastreuses que pourrait très bien avoir un programme complet de consolidation des bases pour le moment?

M. Maurice A. Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je pense que le député qui a posé cette question doit être une sorte de chouette. C'est au milieu de la nuit qu'il fonctionne le mieux. Mais s'il est un oiseau de nuit, moi je suis un rapace de nuit.

M. Baker (Grenville-Carleton): Je dirais plutôt un chat-huant!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Le chat-huant, c'est là qu'il est assis. Et il vient de Grenville-Carleton.

Je remercie le député des aimables paroles qu'il m'a adressées au début de mon propos. Je les apprécie à leur juste valeur, mais je ne m'en laisserai pas imposer pour autant.

M. Baker (Grenville-Carleton): Pour cela, il faudrait de la dynamite.

M. Forrestall: Finissez-en!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Bon, j'essaie de traiter les questions qu'il a posées. Mais, il faut bien le dire, il demande une réponse à des questions sur lesquelles il n'a pas encore été pris de décision. Je pensais avoir bien expliqué cela par le menu la semaine dernière.

Combien de bases font-elles l'objet d'un examen? Eh bien, la réponse, je suppose, est qu'à peu près chaque base au Canada fait l'objet d'un examen en ce qui concerne

cette révision. Où se trouvent-elles? Elles se trouvent d'un océan à l'autre et leur rôle varie de l'approvisionnement et de la reconnaissance jusqu'à la formation. Il n'est pas possible d'évaluer le salaire des employés visés avant d'avoir déterminé quelles bases seront fermées, le cas échéant. La même observation s'applique aux conséquences des fermetures sur les localités. Avant que cette décision soit prise, il n'est pas possible de répondre...

M. Forrestall: Vous allez vous retrouver ici chaque semaine jusqu'à ce que vous ayez des réponses: autant vous y habituer. Et qu'on n'entende plus d'insultes sur mes activités nocturnes, jeune homme.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Pardon?

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous devriez retirer ce que vous avez dit.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Si j'ai offensé le député, je retirerai volontiers ce que j'ai dit. Je n'avais aucunement l'intention de le blesser.

M. Forrestall: Nous reviendrons là-dessus une fois par semaine tant que nous n'obtiendrons pas de réponse.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Cela ne me dérange pas. Il est bien évident que ce n'est pas...

M. Forrestall: Que ce n'est pas important à vos yeux, mais c'est important pour un très grand nombre de Canadiens.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Eh bien, monsieur l'Orateur, si le député veut une réponse, j'essaierai de lui en donner une, mais il devra se tenir tranquille quelques instants. Je ne l'ai pas interrompu quand il a pris les sept-dixièmes du temps réservé à ce sujet pour poser sa question et il ne me reste que les trois-dixièmes du temps pour y répondre. Il rend la tâche impossible à quiconque veut lui répondre. S'il ne veut pas qu'on lui réponde, je n'en dirai pas plus long.

M. Forrestall: Vous ne demanderiez pas mieux. Vous n'avez aucune réponse.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Les députés savent que la procédure est très rigoureuse et que le temps accordé pour cette question et réponse est écoulé.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 27.)